

MÉDAILLON OU BRACELET MONTRE

à vous de choisir !

UNE ALARME À DÉCLENCHER PAR SIMPLE PRESSION
SUR LE BOUTON D'APPEL.



Un transmetteur relié à la centrale d'écoute par la ligne téléphonique. Doté d'un haut parleur et d'un micro, la communication est rapide !



👉 Vous n'êtes pas à côté du transmetteur ou ne pouvez pas parler ?

Déclenchement d'une intervention (parent, ami, voisin, service d'urgence).

👉 Vous êtes à côté du transmetteur et vous pouvez expliquer votre problème ?

Le dialogue s'engage avec l'opératrice.

Affranchir
au tarif
en vigueur

TÉLÉPRÉSENCE 71
46, rue de Paris
71023 MÂCON Cedex 9

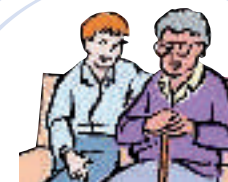


**une bienveillance
et une sécurité assurée
par la Téléassistance**

Restez tranquille chez vous !

Partenaires **TÉLÉPRÉSENCE 71** :

Conseil Général de Saône-et-Loire,
Mutualité Sociale Agricole (MSA),
Mutualité Française de Saône-et-Loire,
Fédération Départementale,
des Clubs Ruraux des Aînés (FDCRA).



- Fédération Départementale des Associations Familiales (UDAF),
- Union Départementale des Familles Rurales (FDFR),
- Centre Communal d'Action Sociale de Mâcon (CCAS),
- Association Départementale d'Aide médicale d'Urgence (ADAMU 71),
- GROUPAMA Rhône-Alpes (GRA),
- Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES).



Un conseiller disponible du lundi au vendredi de :
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Une prise d'information
rapide et efficace dans la journée.



Comment faire pour obtenir
la Téléassistance ?

RIEN DE PLUS SIMPLE

Contactez-nous au **03.85.39.52.42**
ou renvoyer le coupon réponse ci-après.

Un technicien de **VITARIS RESPONSE** prendra
contact avec vous, sous 48 h minimum, une
semaine maximum pour convenir d'un rendez-
vous à votre domicile selon vos disponibilités.

Abonnement
mensuel
23 €

Frais d'installation
55 €

Nos tarifs sont T.T.C.



**24 h/24 h
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS**

**Une équipe à votre disposition pour vous
écouter et alerter en cas de nécessité.**

AVANTAGES selon :

- * le régime de retraite,
- * la non imposition,
- * les mutuelles complémentaires.

Vous pouvez également vous renseigner sur un droit
éventuel à l'APA (aide personnalisée à l'autonomie)
dans votre mairie et/ou au Conseil Général.

**Pour toutes questions relatives à la facturation
et/ou aux démarches de résiliation
prendre contact avec :**

Vitaris Response sas

Espace Harfleur 2000 - 90A, Allée Hubert Curien
B.P. 28 - 71201 LE CREUSOT CEDEX France
Tél : 03 85 73 05 05



COUPON RÉPONSE

Demande d'installation de la Téléassistance

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Personne à contacter :

.....

Téléphone :

Régime Sécurité Sociale :

MSA

CPAM

RSI

AUTRES (Cochez la case correspondante)

Signature :